

Rencontre des anciens des AESR et de la FEL, 3 novembre 2001  
Exposé de Marc Luthi Les anciens dans les AESR

**Approche historique, sociologique et pratique**

**Historique : le poids du passé**

**Reconnaissance des anciens**

*Phénomène relativement récent*

Au moment de la création de la première Eglise indépendante de Genève (1817 La Pélisserie), furent nommés dès le départ des pasteurs et des anciens. Par la suite, sous l'influence de Darby et sa conception de l'apostasie de l'Eglise, ces ministères furent contestés et abolis pour tout un temps.

Dans ses "**Vues scripturaires sur la question des anciens**"<sup>1</sup> rédigées en réponse à un écrit anonyme intitulé: **Faut-il rétablir des Anciens?**<sup>2</sup>, Darby déclare que rien dans les "Ecritures ne nous oblige à "reconnaître" des Anciens".

Darby craint en **fait** un nouveau cléricisme, celui des **anciens**. C'est à ce propos, qu'il s'attaque sévèrement à ce qui se passe à Genève.

Ailleurs, toujours à propos de ce même problème, Darby écrit avec beaucoup de force: "Mais, si, parce que le nom seul de clergé inspire maintenant de la répugnance, on veut, sous le nom d'anciens et sous prétexte d'obéissance, rétablir le clergé, je ne me laisse pas tromper par les mots"<sup>3</sup>.

A part l'Assemblée de la Pélisserie à Genève qui a un groupe d'anciens depuis sa création en 1817, avec un temps d'interruption il est vrai, et celle de Lausanne (Assemblée de La Tour) depuis 1935, seules trois communautés font remonter la reconnaissance d'un groupe d'anciens aux années cinquante; il s'agit alors, dans la plupart des cas, d'une reconnaissance tacite.

---

<sup>1</sup>Darby J.N. **Vues scripturaires sur la question des anciens** en réponse à l'écrit intitulé: Faut-il établir des anciens?; Genève: 1849; 71 pages. Dans cet ouvrage, l'auteur rappelle ce qu'il a vécu à Genève, en particulier ses combats "anticléricaux".

<sup>2</sup>cet écrit a été attribué à M. Foulquier de Genève, également auteur des **Sept procédés de M. Darby**; voir J.N. Darby **Examen de quelques passages de la Parole...** Genève: 1850, note p. 5.

<sup>3</sup>J.N. Darby, **Examen de quelques passages de la Parole...**, p. 11.

### Composition des groupes d'anciens (1985)

En 1985, une enquête effectuée parmi les anciens des AESR a mis en évidence la composition suivante des groupes d'anciens.

	Anciens %
<b>1. Cadre inf./ moy.</b>	24.1
<b>2. cadre sup.</b>	20.7
<b>3. Indépendant</b>	19
<b>4. Agriculteur</b>	12.9
<b>5. Employé</b>	7.8
<b>6. Ouvr. qual.</b>	6.9
<b>7. Contremaître</b>	5.2
<b>8. Manoeuvre</b>	1.7

45 % des anciens sont des cadres (inférieurs, moyens ou supérieurs). Près du cinquième (19 %) sont des indépendants et 13% des agriculteurs. (Les employés, les ouvriers qualifiés, les contremaîtres et les manœuvres représentent ensemble 22 % des anciens). Il serait très intéressant de comparer ces résultats à la situation actuelle.

### Temps consacré par les anciens

#### Temps mensuel consacré par les anciens (culte non compris)

	Ouvr.	Empl.	Indép.	Agric.	Cadres inf/moy	Cadres sup.
<b>NR</b>	20.0	22.2			5.9	
<b>&lt; 4 heures</b>	10.0		4.5		2.9	
<b>4 à 10 heures</b>	40.0		45.5	20.0	8.8	25.0
<b>11 à 20 heures</b>	30.0	22.2	22.7	33.3	38.2	33.3
<b>&gt; 20 heures</b>		55.6	27.3	46.7	44.1	41.7
<b>11 à &gt; 20 h.</b>	<b>30.0</b>	<b>77.8</b>	<b>48.0</b>	<b>80.0</b>	<b>82.3</b>	<b>75.0</b>

Les deux tiers d'entre eux consacrent près de 20 heures par mois (culte non compris). Ce sont les cadres inférieurs et moyens et les agriculteurs qui consacrent le plus de temps à leur ministère d'anciens : plus de 80 % d'entre eux y consacrent entre 11 et >de 20 heures par mois. Il sont suivis par les cadres supérieurs et les employés. Les indépendants manifestent une moins grande disponibilité (48 %) et les ouvriers la plus faible (30 %).

## Reconnaissance des pasteurs

### a) *Les premiers pasteurs*

La reconnaissance du ministère pastoral dans les AESR est nettement plus récente.

L'Assemblée de La Tour (Lausanne) fut la première à faire appel à un ministère pastoral suite à une enquête réalisée parmi ses membres en 1968. En 1985, 16 Assemblées sur 41 bénéficiaient d'un ministère pastoral, et plusieurs en ressentaient actuellement le besoin. Aujourd'hui la plupart des AESR ont un pasteur.

### *Relations pasteurs anciens (en quête de 1985 et analyse de 1992)*

Nos enquêtes de type sociologique nous ont permis de constater que, même si la mise en place des anciens remonte à moins d'une trentaine d'années, ils ont bien trouvé leur place dans les AESR. La crise darbyste étant surmontée, sur ce point du moins, ils occupent une place clairement définie par les structures et tout aussi clairement perçue par les membres des AESR. Il n'en est pas de même des pasteurs. Leur émergence relativement récente dans ces milieux pourrait à elle seule expliquer cette difficulté. De fait, le malaise est plus profond.

Au cours de notre étude, il a été maintes fois question du malaise des ministres des AESR. La difficulté à surmonter le poids de l'histoire, aussi réelle soit-elle, n'en est de loin pas la seule explication possible. D'autres facteurs, de type sociologique, doivent également être pris en considération. Les pasteurs des AESR sont affectés par la crise d'identité que connaît le pasteur dans la société contemporaine. Ils en souffrent indirectement en particulier de par le titre de pasteur qu'ils partagent avec les ministres des Eglises officielles. Ils en souffrent doublement parce qu'en plus des pasteurs réformés, ils sont dépourvus de ce qui habituellement légitime l'autorité pastorale.

Une étude comparée des atouts des anciens et des pasteurs nous ont conduit à formuler la conclusion suivante :

Impossible d'établir un score et dire qui des anciens ou des pasteurs l'emportent, ce n'est d'ailleurs pas le but de notre démarche. Celle -ci nous a permis de constater que les anciens ne sont pas dépourvus de pouvoir et ne sont pas réellement menacés par la présence des pasteurs. Quant aux ministres ils disposent également d'atouts incontestables, mais peut-être pas aussi nombreux et décisifs qu'on aurait pu le penser. Cette incertitude quant aux relations entre pasteurs et anciens laissent une place importante au jeu du pouvoir au sein même du groupe responsable de l'Eglise et pourrait être facteur de conflits. Tout dépendra des contingences locales, de la composition particulière du groupe des anciens et de la personnalité du pasteur.

### b) *Engagement des pasteurs dans la formation*

A partir d'un budget temps réalisé par les pasteurs des AESR en 1986 sur une période de 4 semaines 24 heures sur 24 il est possible de faire les remarques suivantes :

Total moyen de 80 heures par semaine. Cependant peu d'heures sont consacrées aux activités de groupe, et le plus frappant c'est le peu de temps consacré à la formation :

- **étude biblique:** six ministres (pasteurs et diacres N=18) n'y ont pas consacré de temps durant cette période (novembre), alors que d'autres totalisent 1/4 h jusqu'à 2 1/4 h.
- **formation de responsables dans l'Eglise:** à peine un peu plus de 1h par semaine. Seulement 8 pasteurs prennent du temps pour la formation de responsables et pour 7 d'entre eux il s'agit de 1/4 h à 3/4 h par semaine. Un seul pasteur se distingue avec plus de 10h : il s'agit d'un pasteur d'une grande Eglise qui collabore avec un diacre.

### **Observations pratiques :**

La crainte exprimée quant à la relation des pasteurs et des anciens s'est vérifiée. Il faut reconnaître que cette relation n'est pas des meilleures. Cette situation n'est pas sans influencer sur le fonctionnement des groupes d'anciens et sur leur recrutement.

- Beaucoup d'énergie est mobilisée pour maintenir la bonne entente au sein du groupe et sa relation avec l'ensemble de la communauté.
- Ces tensions ont pour résultat un certain repli du groupe des anciens sur lui-même et une difficulté de mobiliser les membres de la communauté. On a un peu l'impression que les activités de l'Eglise se concentrent en son sein.
- Manque de souplesse pour adopter les formes qui permettraient de mobiliser davantage de personnes.
- On ne prend pas assez de temps pour former les responsables dans l'Eglise. On se contente de faire appel à leurs services sans avoir suffisamment le souci de leur formation et de leur accompagnement, voire supervision.

## Approche sociologique

- **Caractéristiques de la post-modernité**

\* Cf. Campiche, Roland et al. **Croire en Suisse(s)** L'Age d'Homme : Lausanne, 1992.

Quatre traits doivent être mentionnés pour caractériser la société moderne ou post-moderne : la segmentation, le pluralisme, la massification et l'individualisation

**La segmentation** : les différents domaines ou champs d'activités tels que l'économie, la politique, la religion etc se spécialisent et deviennent relativement autonomes les uns par rapport aux autres. Deux conséquences : la religion n'exerce à priori pas un rôle d'orientation ou d'explication du sens dans tous les domaines, elle aussi obéit à une logique particulière au sens où elle s'organise autour de règles qui lui sont spécifiques.

**Le pluralisme** : signifie l'absence dans la société moderne de « l'unanimité religieuse et morale qui caractérisent généralement les sociétés traditionnelles » (p. 28).

**La massification** : elle est définie à la fois par le caractère industriel de la culture et par la standardisation provoquée par la consommation de masse, y compris sur le plan culturel.

**L'individualisation** : dans un contexte social et culturel placé sous le signe du pluralisme et du marché, c'est en fin de compte l'individu qui doit gérer ses choix, organiser les représentations du monde dont il a connaissance et les constituer en un ensemble qui fait sens pour lui.

- **La religion dans la post-modernité**

- *La sécularisation*

La modernité provoque une triple mutation concernant le rôle de la religion dans la société : la massification et le pluralisme mettent en question le monopole de la fonction de légitimation exercée par la religion. La religion adopte elle-même des attitudes plurielles et divergentes face à la modernité. Le résultat de ce qui précède est la perte de pertinence sociale de la religion, c'est-à-dire la sécularisation.

Il apparaît clairement que dans les sociétés occidentales le monopole exercé par l'une ou l'autre organisation religieuse, en l'occurrence catholique ou protestante, est terminé (p. 32)

*La privatisation et la recomposition du religieux*

On assiste à une certaine privatisation de la religion : dans une société orientée par le pluralisme culturel et les lois du marché, l'individu est seul face aux questions de sens. Plutôt que de parler de privatisation, il semblerait préférable de parler « d'individuation du croire ».

Dans le domaine religieux, cette situation se traduit par la faculté et l'obligation de l'individu, d'une part de composer son propre système de croyances et d'autre part de négocier son lien avec une voire plusieurs organisations religieuses (p 37).

Deux tendances sont repérables :

- la déconstruction par l'individu des credo transmis par les Eglises. Elle touche même les pratiquants. A vrai dire ceux-ci adhèrent fortement aux contenus de croyances chrétiens, mais les complètent par des affirmations empruntés à d'autres sources.
- Cette religion individualisée se manifeste dans l'établissement d'un lien social avec une organisation religieuse. Ce lien se négocie. Il n'a rien d'automatique ou de contraint.

Les Suisses manifestent une attitude ambivalente à l'égard des Eglises : on désire en faire partie, mais sans nécessairement s'impliquer. C'est en adulte, consommateur au sens où il choisit son produit, que le Suisse se présente aux portes des Eglises.

Cependant les représentations que se font les Suisses de la religion incluent la société. Si les Eglises ne constituent pas le garant méta-social de la société helvétique, elles se voient attribuer des tâches spécifiques qui attestent la persistance de leurs fonctions dans la société : combler le vide de sens, accompagner solitaires et marginaux, corriger l'inégalité Nord-Sud. (p. 270)

#### • **Incidence sur le recrutement des anciens**

Les caractéristiques de la post modernité telles que mentionnées ci-dessus, nous conduisent à formuler les points suivants :

- Affaiblissement de l'autorité des pasteurs et des anciens en conséquence de la sécularisation et de la distance prise par rapport à l'institution.
- L'engagement spirituel, de foi, ne va pas forcément de pair avec un engagement dans la communauté.
- La recomposition de la religion conduit les membres de nos Eglises à relativiser leur appartenance ecclésiastique : on pourrait parler d'un certain zapping ecclésiastique (manque de persévérance dans l'engagement).
- L'individualisation de la religion a pour conséquence également un manque de solidarité par rapport au groupe (émergence d'un individualisme religieux).
- L'individualisation a pour conséquence une plus grande autonomie des membres de nos Eglises habitués à faire leurs propres choix aussi en matière religieuse. Ils demandent à être consultés et associés aux décisions.
- On est aujourd'hui beaucoup plus sensible à l'engagement social que la société attend de l'Eglise, plutôt qu'à la militance au sein d'un groupe d'anciens qualifié d'autorité spirituelle.
- La professionnalisation des ministères, il faudrait dire du ministère pastoral, par laquelle les pasteurs tentent de retrouver une certaine autorité de compétence, a

aussi pour effet de démobiliser les membres de l'Eglise qui se trouvent ainsi déclassés.

- Il faut également reconnaître l'ambiguïté de cette double attitude à la fois individualiste (privatisation) et du même coup en quête d'intégration dans un groupe.

A ce qui précède il faudrait ajouter quelques considérations en rapport avec la conjoncture économique actuelle. Alors que le chômage continue de toucher un pourcentage non négligeable de la population, les cadres eux, paradoxalement, se voient de plus en plus pressés par leurs employeurs. C'est un peu comme si les jeunes cadres étaient aujourd'hui placés devant l'alternative : se donner sans compter à leur carrière ou y renoncer. Etant donné qu'une proportion importante des anciens provient de ce groupe professionnel, il est évident que le recrutement des anciens s'en ressent. Le carriérisme est une menace pour la vie de famille tout comme pour la vie sociale et ecclésiastique.

## Exemple du bénévolat

- **Année du bénévolat**

En cette année dite du bénévolat, mon attention a été attirée par certaines études publiées à ce sujet propres à nous enrichir dans notre réflexion concernant les anciens et leur recrutement. Bien des parallèles avec nos Eglises sont possibles.

- Le bénévolat social : planche de salut de l'Etat social ? Roland Campiche Institut d'éthique sociale de la FEPS 1997
- Le bénévolat : une stratégie de développement personnel ? Mémoire de licence soutenu par Estelle Gita, dans le cadre de l'Université de Genève Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation en janvier 2000

- **Définition du bénévolat**

Pour éviter une compréhension trop inclusive du bénévolat consistant à juger comme tel tout acte gratuit, il est préférable de le considérer comme un statut qui le distingue de celui des salariés, c'est-à-dire un statut qui implique un rapport contractuel selon le Code des Obligations. Voici la définition proposée :

« Tout activité ou prestation plus ou moins organisée conduite par des individus ou des groupes dans la cadre de l'action sociale ou sanitaire, dont la rémunération financière est nulle ou minime en regard du coût d'une prestation équivalente fournie par un-e professionnel –le ».

- **Relation entre professionnels et bénévoles**

L'étude menée par l'Institut d'éthique sociale de la FEPS s'est particulièrement intéressée au cas des crèches fondées au 19<sup>e</sup> siècle suite à des initiatives de femmes d'entrepreneurs ou de pasteurs. En 1908 on comptait ainsi 67 crèches en Suisse.

Dans les années cinquante-soixante, on voit apparaître de nouvelles garderies crèches. Les motifs sont de nature sociale : il s'agit de placer les enfants de mères qui doivent travailler. C'est alors qu'on fait appel à des bénévoles pour la mise sur pied de jardins d'enfants privés ou de haltes-garderies. Mais assez rapidement des éducatrices viennent relayer l'action des initiatrices bénévoles. On assiste ainsi, sous l'effet de l'Ordonnance fédérale de 1977 sur le placement des enfants, à une professionnalisation des crèches et à la rapide marginalisation des bénévoles pourtant souvent à l'origine de ces institutions.

Le bénévolat joue de plus en plus un rôle auxiliaire encadré et guidé par les professionnels. Pour se mettre en place, il a besoin des professionnels. Ce sont de professionnels qui les recrutent et les encadrent.

- **Coût du bénévolat**

Le bénévolat n'est pas nécessairement une source d'économies sur le plan financier :



- il n'est pas aisé sur le terrain d'établir une frontière claire entre activité gratuite, défrayée, rémunérée (par une somme forfaitaire qui peut être élevée), et salariée (qui implique un contrat de travail).
- Lorsque le bénévole ne parvient plus à assurer une prestation, cela entraîne souvent l'engagement de personnes salariées, d'où la critique adressée à un bénévolat qui crée des besoins.

Autre remarques :

- les professionnels jouent un rôle clé dans la mise en œuvre et le contrôle du bénévolat : la plupart des activités sont initiées par des professionnels (pasteurs, assistants sociaux, directeurs d'institutions...)
- dès qu'une prestation ou un service apparaît nécessaire ou indispensable, la question de sa professionnalisation est posée. Le bénévolat joue un rôle auxiliaire encadré et guidé par les professionnels.

Ces quelques remarques ont au moins le mérite de nous avertir du prix à payer pour instaurer un bénévolat ! (et de toute initiative comparable).

#### • **Attractivité du bénévolat**

- Le bénévolat satisfait des besoins personnels en permettant l'exercice d'une **activité intéressante** et surtout l'acquisition d'une **formation utile**.
- La **gratification symbolique** octroyée aux bénévoles est des plus importantes.
- Le bénévolat permet aux personnes impliquées de se **construire une nouvelle identité sociale**. Cette observation est particulièrement pertinente pour les femmes au foyer.
- Le bénévolat permet d'avoir des **contacts sociaux** et **d'insérer** ses acteurs dans un réseau social.

#### **Contrat de bénévolat**

L'Association des services bénévoles vaudois (ASBV) créée en 1972 sous l'impulsion de professionnels de l'action sociale, a pour but de soutenir, coordonner et développer le travail bénévole. Elle propose l'établissement d'une convention entre une association qui souhaite faire appel au bénévolat et le bénévole :

#### **Exemple proposé par l'ASBV:**

##### **L'association s'engage :**

- donner à chacun une information claire sur l'Association, ses objectifs et son fonctionnement
- considérer le bénévole comme collaborateur partenaire
- préciser la tâche à accomplir, assurer l'encadrement et la formation du bénévole

- offrir à la personne concernée des assurances dans le cadre des activités bénévoles reconnues
- respecter la culture du bénévole ainsi que ses convictions religieuses. A condition qu'elles ne soient pas utilisées à des fins de prosélytisme
- proposer au bénévole une période d'essai et prévoir la manière dont l'un ou l'autre partenaire pourra mettre fin à cette collaboration

**Le bénévole s'engage :**

- accepter les principes de l'Association et se conformer à ses objectifs
- assurer avec régularité l'activité choisie
- souscrire au devoir de discrétion
- suivre les actions de formation proposées
- respecter la culture des personnes avec lesquelles ou auprès desquelles il exerce son action bénévole, ainsi que leurs convictions religieuses qu'il n'essayera pas de changer par prosélytisme
- collaborer dans un esprit de compréhension mutuelle avec toute personne bénévole ou salariée.

## Approche pratique

La conclusion de mon étude sur l'évolution des ministères dans les AESR rédigée en 1992 avait pour titre : Sacerdoce universel et pluralité des ministères.

A propos du maintien du fonctionnement du sacerdoce universel j'écrivais :

Une telle mise en œuvre du sacerdoce universel implique que les responsables (anciens et ministres) remplissent leur fonction de discernement des dons (charismes) que Dieu a confiés à chacun, dans un esprit d'accueil et de reconnaissance en étant attentifs à leur très grande diversité et sans dévaluer certains dons plus pratiques (dons diaconaux) par rapport aux dons de la parole.

Une bonne formation des membres de l'Eglise est également indispensable au fonctionnement du sacerdoce universel, au développement des dons et à leur efficacité. C'est encore une des responsabilités des anciens de veiller à la formation biblique (théologique) et pratique des membres en fonction de leurs dons. Le rôle des ministères n'est-il pas "le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère" (cf. Ep. 4:12)?

De manière plus pratique je me permets de faire les propositions suivantes :

Rappeler aux responsables, aux professionnels particulièrement, leur responsabilité dans le recrutement et d'encadrement des bénévoles.

Veiller à bien informer sur l'identité, le fonctionnement et les objectifs de nos Eglises :

- demander aux bénévoles et à plus forte raison aux professionnels (pasteurs) de prendre part aux rencontres communes et générales organisées par nos unions d'Eglises
- s'efforcer de bien informer les membres de nos Eglises locales

Développer un véritable esprit de partenariat : les bénévoles ne sont pas de simples collaborateurs, mais des partenaires associés à la réflexion d'ensemble et à la prise de décision.

Rédiger des cahiers de charges précisant bien ce qui est attendu de chacun ainsi que sa place dans la structure d'ensemble.

Assurer la formation de chacun :

- importance de la formation biblique, théologique et pratique en fonction des dons et des ministères
- formation à tous les niveaux :
  - formation continue des professionnels et des bénévoles
  - formation dans la cadre de nos Unions d'Eglises
  - formation dans la région : plus de collaboration régionale (complémentarité des ministères, des pasteurs entre eux)
  - formation dans l'Eglise locale

- plus de temps consacré à la formation
- formation biblique, identitaire (qui permette le dialogue)
- formation pratique

Engager les bénévoles à suivre les formations proposées (prévoir éventuellement un défrayement)

Assurer un accompagnement des bénévoles, voire une évaluation

Proposer un temps d'essai ainsi qu'un engagement limité dans le temps

### **Pour les bénévoles :**

Etablir une convention entre l'Eglise et les bénévoles précisant les engagements de part et d'autre. Pour ce qui est du bénévole, il s'engage à :

- accepter les principes (confession de foi, règlement intérieur, fonctionnement) de l'Eglise et ses objectifs
- assurer une régularité dans l'activité choisie
- souscrire au devoir de discrétion
- suivre les actions de formation proposées
- travailler dans un esprit de collaboration et de compréhension fraternelle

### **Bibliographie :** voir les notes de bas de page

- Luthi, Marc **Les Assemblées Evangéliques de Suisse Romande sous la loupe les membres, les anciens, les pasteurs** Dossier Semailles et Moisson No 2 Editions Je Sème : 1994 ; 192 pages.
- Campiche, Roland et al. **Croire en Suisse(s)** Editions l'Age d'Homme : Lausanne, 1992 ; 322 pages